

États financiers de

**FONDATION DAVID SUZUKI**

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 août 2024



**KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.**  
B.P. 10426 777 Dunsmuir Street  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1K3  
Canada  
Téléphone 604-691-3000  
Télécopieur 604-691-3031

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la Fondation David Suzuki

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation David Suzuki (la « Fondation »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 août 2024;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables; (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 août 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



## ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Societies Act* (Colombie-Britannique), nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables suivies dans la préparation et la présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

  
KPMG A.R.L. / S.E.N. C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Vancouver, Canada  
Le 12 décembre 2024

# FONDATION DAVID SUZUKI

État de la situation financière

31 août 2024, avec les informations comparatives de 2023

	2024	2023
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 809 214 \$	2 810 587 \$
Placements à la juste valeur (note 3)	7 055 529	5 332 936
Apports à recevoir	1 004 263	1 192 580
Charges payées d'avance	194 515	260 735
	<u>10 063 521</u>	<u>9 596 838</u>
Placements à la juste valeur (note 3)	13 596 986	14 441 230
Immobilisations corporelles (note 4)	572 997	141 980
	<u>24 233 504 \$</u>	<u>24 180 048 \$</u>

## Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	981 762 \$	909 818 \$
Incitatifs à la location	20 116	–
Apports reportés (note 7)	1 832 936	1 814 686
	<u>2 834 814</u>	<u>2 724 504</u>
Incitatifs à la location et autres	193 593	–
	<u>3 028 407</u>	<u>2 724 504</u>
Actif net		
Non affecté	7 035 114	6 872 334
Fonds Sgiing.ala	4 698 403	5 570 965
Investi en immobilisations corporelles et incorporelles [note 8 a)]	572 997	141 980
Dotations	8 898 583	8 870 265
	<u>21 205 097</u>	<u>21 455 544</u>

Engagements (note 9)

	<u>24 233 504 \$</u>	<u>24 180 048 \$</u>
--	----------------------	----------------------

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil :

"Jocelyn Joe-Strack" , administratrice

"Darren Fairbrother" , administrateur

# FONDATION DAVID SUZUKI

## État des résultats

Exercice clos le 31 août 2024, avec les informations comparatives de 2023

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Comptabilisation des apports affectés (notes 7 et 10)	3 733 334 \$	4 099 314 \$
Apports non affectés (note 10)	8 215 107	8 223 303
Collectes de fonds (note 10)	–	416 849
Produits financiers (note 3)	774 200	712 813
Autres	64 428	77 216
	<u>12 787 069</u>	<u>13 529 495</u>
<b>Charges</b>		
Programmes (note 11)		
Solutions climatiques	1 283 858	1 489 603
Collectivités renouvelables	1 397 020	1 311 627
Réintégration de la nature dans nos collectivités	874 328	1 187 279
Économies du bien-être	399 113	346 119
Conservation et restauration de la nature	1 340 605	1 506 350
Mobilisation et engagement	1 060 828	1 179 532
Programmes généraux et approches stratégiques	4 674 709	5 186 438
	<u>11 030 461</u>	<u>12 206 948</u>
Collectes de fonds et relations avec les donateurs (note 12)	2 476 403	2 536 057
Administration	1 297 618	1 227 115
	<u>14 804 482</u>	<u>15 970 120</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les éléments suivants :	(2 017 413)	(2 440 625)
Variations de la juste valeur des placements	1 761 966	723 575
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<u>(255 447) \$</u>	<u>(1 717 050) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION DAVID SUZUKI

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 août 2024, avec les informations comparatives de 2023

	Fonds d'administration Non affecté	Fonds Sgiing.ala	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	Fonds de dotation	Total 2024
<b>Exercice clos le 31 août 2024</b>					
Actif net à l'ouverture de l'exercice	6 872 334 \$	5 570 965 \$	141 980 \$	8 870 265 \$	21 455 544 \$
Investissement en immobilisations corporelles et incorporelles [note 8 b)]	(267 053)	–	267 053	–	–
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(138 032)	–	(117 415)	–	(255 447)
Dotations	–	–	–	5 000	5 000
Produits tirés des fonds de dotation inscrits à l'actif	(23 318)	–	–	23 318	–
Virements					
Virements à partir du fonds Sgiing.ala [note 2 b) ii)]	591 183	(872 562)	281 379	–	–
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>7 035 114 \$</b>	<b>4 698 403 \$</b>	<b>572 997 \$</b>	<b>8 898 583 \$</b>	<b>21 205 097 \$</b>

	Fonds d'administration Non affecté	Fonds Sgiing.ala	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	Fonds de dotation	Total 2023
<b>Exercice clos le 31 août 2023</b>					
Actif net à l'ouverture de l'exercice	7 617 947 \$	6 541 003 \$	143 379 \$	8 865 265 \$	23 167 594 \$
Investissement en immobilisations corporelles et incorporelles [note 8 b)]	(69 243)	–	69 243	–	–
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 646 408)	–	(70 642)	–	(1 717 050)
Dotations	–	–	–	5 000	5 000
Virements					
Virements à partir du fonds Sgiing.ala [note 2 b) ii)]	970 038	(970 038)	–	–	–
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>6 872 334 \$</b>	<b>5 570 965 \$</b>	<b>141 980 \$</b>	<b>8 870 265 \$</b>	<b>21 455 544 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION DAVID SUZUKI

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 août 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(255 447)\$	(1 717 050)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	110 470	70 642
Radiation des immobilisations	6 945	–
Distributions réinvesties	(604 262)	(461 789)
Variations de la juste valeur des placements	(1 774 085)	(740 187)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Apports à recevoir	188 317	(740 901)
Frais payés d'avance	66 220	(26 474)
Créditeurs et charges à payer	97 905	190 285
Apports reportés	18 250	479 014
	(2 145 687)	(2 946 460)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(548 432)	(69 243)
Incitatifs à la location	187 746	–
Rachat de placements, montant net	1 500 000	–
	1 139 314	(69 243)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Réception de dotations	5 000	5 000
Diminution de la trésorerie	(1 001 373)	(3 010 703)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 810 587	5 821 290
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 809 214 \$	2 810 587 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 août 2024

---

## 1. Activités

La Fondation David Suzuki (la « Fondation ») a été constituée le 14 septembre 1990 en vertu de la loi intitulée *Society Act* (Colombie-Britannique). Depuis le 9 janvier 2017, la Fondation est régie par la nouvelle loi intitulée *Societies Act* (Colombie-Britannique). À titre d'organisme de bienfaisance, la Fondation est exonérée de l'impôt aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Par l'entremise de la science et de l'éducation, la Fondation œuvre à protéger la diversité de la nature et notre qualité de vie, maintenant et pour l'avenir.

La Fondation compte sur les dons recueillis auprès de particuliers, d'organismes de bienfaisance, de sociétés et d'autres sympathisants, conformément à sa politique portant sur l'acceptation des dons. La Fondation n'accepte pas de financement direct des gouvernements ou des dons qui compromettraient l'intégrité de ses programmes.

## 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif à l'aide des principales méthodes comptables suivantes :

### a) Mode de présentation

La Fondation contrôle la David Suzuki Foundation, U.S.A. (« DSF USA »), du fait de sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration de DSF USA. DSF USA demeure une entité juridique distincte. La direction a opté pour une présentation de l'information plutôt que pour une consolidation. Par conséquent, les états financiers de la Fondation excluent la situation financière et les résultats d'exploitation de DSF USA. Il y a lieu de se reporter à la note 13 a) pour obtenir un sommaire de la situation financière et des résultats d'exploitation de DSF USA.

### b) Comptabilisation des produits et actif net

La Fondation applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les apports grevés d'une affectation externe, exception faite des dotations, sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon le taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations corporelles connexes.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net des dotations.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2024

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Comptabilisation des produits et actif net (suite)

L'actif net de la Fondation est présenté et comptabilisé comme suit :

#### i) Non affecté

L'actif net non affecté se rapporte aux activités de la Fondation en matière de prestation et d'administration des programmes et il sert à répondre à la fois aux besoins de fonctionnement et aux éventualités de la Fondation. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'une somme de 591 183 \$ (970 038 \$ en 2023) du fonds Sgiing.ala à l'actif net non affecté.

#### ii) Fonds Sgiing.ala

Le fonds Sgiing.ala est un fonds désigné par le conseil d'administration à titre de fonds grevé d'une affectation interne et destiné à soutenir la mission de la Fondation. Les virements au fonds Sgiing.ala ou à partir de celui-ci sont effectués conformément aux orientations du conseil d'administration, tels qu'elles ont été approuvées dans le cadre du processus budgétaire annuel, et de la manière décrite dans la politique de gestion financière. Au cours de l'exercice, les virements à partir du fonds Sgiing.ala ont totalisé 872 562 \$ [dont la totalité provenait du virement du fonds de placement stratégique (voir la note 17)], dont une tranche de 591 183 \$ a été transférée à l'actif net non affecté et une tranche de 281 379 \$ a été transférée aux investissements en immobilisations.

#### iii) Investi en immobilisations corporelles et incorporelles

L'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles représente la valeur comptable nette des immobilisations corporelles et incorporelles, moins les dettes y afférentes, la fraction non amortie des apports en capital reportés ou toute autre obligation liée à ces immobilisations.

#### iv) Dotations

Les produits tirés des fonds de dotation servent à financer les activités de la Fondation, selon les modalités de la politique.

Les dotations grevées d'une affectation externe sont des dotations en vertu desquelles les donateurs imposent à la Fondation de maintenir en permanence les ressources attribuées.

Les virements au fonds de dotation grevé d'une affectation externe sont effectués conformément à la politique de dépenses relative aux fonds de dotation et ils comprennent les gains en capital réalisés sur certaines dotations. Il n'y a eu aucun transfert de dotations au cours de l'exercice considéré.

Au 31 août 2024, le prix de base au titre de la valeur des fonds de dotation était de 8 870 265 \$ (8 865 265 \$ en 2023).

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2024

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### c) Apports reçus sous forme de services et d'actifs

Un grand nombre de bénévoles offrent leur temps et leur savoir-faire à la Fondation. Toutefois, comme il n'existe pas de données objectives pour comptabiliser les services offerts et leur attribuer une juste valeur, aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers à l'égard de ces services.

Les apports d'actifs, de fournitures et de services, qui auraient dû autrement être achetés à défaut d'un apport, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

### d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé, et elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique	4 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Matériel de télécommunications	6 ans
Matériel de téléconférence	5 ans

---

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile de 10 ans ou sur la durée du contrat, selon la durée la plus courte.

La charge d'amortissement relative aux immobilisations corporelles est incluse dans les charges d'administration à l'état des résultats.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Fondation à fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés à l'actif est inférieure à sa valeur comptable nette, l'excédent de sa valeur comptable sur sa juste valeur ou son coût de remplacement sera comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Les incitatifs à la location sont amortis de façon linéaire sur la durée de 10 ans du contrat de location.

### e) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles conçues ou acquises dans le but d'être utilisées à l'égard de la prestation de services par la Fondation sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé, et elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Immobilisation	Période d'amortissement
Logiciels	3 ans

---

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2024

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### e) Immobilisations incorporelles (suite)

La valeur comptable, l'amortissement et la durée de vie utile estimative des immobilisations incorporelles sont passés en revue une fois l'an.

### f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

Au 31 août 2024, la Fondation ne détenait aucun instrument financier dérivé.

### g) Ventilation des charges

Les coûts des programmes comprennent des montants imputés dans le cadre de la ventilation des charges administratives. La clé de répartition des charges administratives est le nombre d'employés des services affectés aux programmes.

### h) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants et l'information présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les éléments donnant lieu à des estimations de la direction comprennent la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles aux fins de leur amortissement, ainsi que l'évaluation des apports à recevoir et des placements. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2024

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### i) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

La Fondation constate une obligation future liée à la mise hors service d'une immobilisation comme un passif dans l'exercice où naît une obligation juridique afférente à la mise hors service d'une immobilisation corporelle à long terme qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de son utilisation normale selon la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Simultanément, la Fondation constate une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'immobilisation à long terme connexe.

Le montant de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est estimé à l'aide de la méthode des flux de trésorerie prévus qui reflète une variété de résultats possibles actualisés au taux d'intérêt sans risque, selon la meilleure estimation de la direction. Après l'évaluation initiale, l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est ajustée à la clôture de chaque exercice pour tenir compte de l'écoulement du temps et des changements intervenus dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-tendant l'obligation.

Les variations de l'obligation attribuables à l'écoulement du temps sont constatées comme une charge d'exploitation à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les variations de l'obligation découlant des variations des flux de trésorerie estimatifs sont constatées comme un ajustement de la valeur comptable des actifs à long terme.

## 3. Placements à la juste valeur

La Fondation a comme politique de détenir des placements sélectionnés en fonction de critères de responsabilité sociale et environnementale et d'exclure tout placement dans les secteurs de l'extraction, de la production et du transport de combustibles fossiles. Le gestionnaire de placements de la Fondation sélectionne les placements pour le compte de la Fondation.

La Fondation détient des placements qui couvrent le solde des dotations et le fonds Sgiing.ala. Tous les placements dont la valeur excède le total du solde des dotations et de la réserve pour éventualités grevée d'une affectation interne sont classés à titre d'actifs à court terme étant donné qu'ils sont convertibles en trésorerie au gré de la direction.

Les placements dans des fonds communs de placement sont détenus par un gestionnaire de placements et évalués à la juste valeur. Ces placements se composent des éléments suivants :

	2024	2023
Fonds d'actions	7 717 436 \$	6 446 259 \$
Fonds d'obligations	6 643 367	6 068 467
Bons du Trésor, trésorerie et équivalents de trésorerie	6 291 712	7 259 440
	20 652 515	19 774 166
Tranche à court terme	7 055 529	5 332 936
Tranche à long terme	13 596 986 \$	14 441 230 \$

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2024

## 3. Placements à la juste valeur (suite)

La Fondation réalise des produits financiers sur ses placements et sur ses dépôts en trésorerie comme suit :

	2024	2023
Produits d'intérêts	644 833 \$	547 210 \$
Dividendes et autres produits	121 144	149 938
Produits au titre des gains en capital	8 223	15 665
	774 200 \$	712 813 \$

## 4. Immobilisations corporelles

31 août 2024	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	306 082 \$	168 992 \$	137 090 \$
Mobilier et matériel de bureau	100 283	5 184	95 099
Améliorations locatives	374 127	37 413	336 714
Matériel de télécommunications	151 496	147 402	4 094
	931 988 \$	358 991 \$	572 997 \$

31 août 2023	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	320 631 \$	199 495 \$	121 136 \$
Mobilier et matériel de bureau	21 574	13 011	8 563
Améliorations locatives	1 091 673	1 091 673	–
Matériel de télécommunications	151 496	139 215	12 281
	1 585 374 \$	1 443 394 \$	141 980 \$

L'amortissement pour l'exercice s'est chiffré à 110 470 \$ (70 642 \$ en 2023).

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2024

## 5. Immobilisations incorporelles

<b>31 août 2024</b>	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	253 904 \$	253 904 \$	– \$

<b>31 août 2023</b>	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	253 904 \$	253 904 \$	– \$

L'amortissement pour l'exercice s'est chiffré à néant (néant en 2023). Les immobilisations incorporelles, bien qu'entièrement amorties, sont toujours utilisées par la Fondation.

## 6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 39 892 \$ (21 900 \$ en 2023) au titre de remises gouvernementales à payer.

## 7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des montants non dépensés qui, en vertu d'une affectation externe, sont destinés à la prestation de programmes déterminés. Les variations survenues dans le solde au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 814 686 \$	1 335 672 \$
Apports affectés reçus au cours de l'exercice	3 751 584	4 578 328
Montants dépensés et comptabilisés en tant que produits	(3 733 334)	(4 099 314)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 832 936 \$</b>	<b>1 814 686 \$</b>

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2024

## 8. Actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles

a) L'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles se calcule comme suit :

	2024	2023
Immobilisations corporelles	572 997 \$	141 980 \$

b) La variation de l'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles se calcule comme suit :

	2024	2023
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(110 470) \$	(70 642) \$
Radiation des immobilisations	(6 945)	–
Variation nette des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	548 432	69 243
	431 017 \$	(1 399) \$

## 9. Engagements

En vertu d'obligations découlant de contrats de location de locaux, la Fondation s'est engagée à effectuer les paiements qui suivent, dont le dernier est en décembre 2033 :

2025	614 375 \$
2026	502 454
2027	461 745
2028	400 261
2029	365 179
Par la suite	1 649 962
	3 993 976 \$

Selon les dispositions de certains contrats de location, la Fondation pourrait, au gré du propriétaire, être tenue de remettre les installations louées dans leur état initial à l'expiration des contrats de location connexes. Selon la nature et l'étendue des améliorations locatives effectuées, la direction ne croit pas que les coûts de remise en état seront importants lors de l'expiration des contrats de location. Par conséquent, la Fondation n'a comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2024

## 10. Apports et produits tirés de collectes de fonds

Les produits comptabilisés liés aux apports non affectés, aux apports affectés et aux collectes de fonds ont été reçus initialement des sources importantes suivantes :

	2024	2023
Entreprises et groupes d'employés	582 228 \$	1 010 434 \$
Fondations	4 127 098	4 023 586
Particuliers	7 151 501	7 511 378
Autres	87 614	194 068
	11 948 441 \$	12 739 466 \$

## 11. Ventilation des charges et informations comparatives

La ventilation des charges administratives des services affectés aux programmes se présente comme suit :

	2024	2023
Solutions climatiques	175 916 \$	232 496 \$
Collectivités renouvelables	267 249	371 994
Réintégration de la nature dans nos collectivités	124 938	209 247
Économies du bien-être	61 839	92 998
Conservation et restauration de la nature	207 667	325 495
Mobilisation et engagement	193 574	325 495
Programmes généraux et approches stratégiques	786 916	1 261 525
	1 818 099 \$	2 819 250 \$

## 12. Charges au titre des collectes de fonds et des relations avec les donateurs

Les charges au titre des collectes de fonds et des relations avec les donateurs comprennent un montant de néant (150 120 \$ en 2023) en lien avec le coût des collectes de fonds.

## 13. Organismes apparentés

Les opérations entre apparentés conclues par la Fondation sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle est considérée comme étant la juste valeur.

- La Fondation contrôle DSF USA du fait de sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration de DSF USA. DSF USA est un organisme de bienfaisance enregistré aux États-Unis et est exonéré de l'impôt sur le revenu.

L'information financière de DSF USA n'a pas été consolidée avec celle figurant dans les présents états financiers. DSF USA est demeurée pratiquement inactive au cours de l'exercice.

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2024

## 13. Organismes apparentés (suite)

L'information financière de DSF USA se résume comme suit :

En dollars canadiens	2024 (non audité)	2023 (non audité)
Excédent des produits par rapport aux charges avant la distribution à la Fondation	38 470 \$	41 240 \$
Total de l'actif	308 618 \$	269 210 \$
Total du passif	308 618	269 210
Total de l'actif net	– \$	– \$

DSF USA a conclu les transactions suivantes avec la Fondation au cours de l'exercice clos le 31 août :

En dollars canadiens	2024	2023
Produits reçus par la Fondation de DSF USA	38 470 \$	41 240 \$
Apports à recevoir de DSF USA à la clôture de l'exercice	308 618	269 210

- b) Au cours de l'exercice, la Fondation a versé 84 321 \$ (90 389 \$ en 2023) à New Data Enterprises Ltd. (« New Data »), une entreprise dont un des actionnaires est un membre du conseil d'administration de la Fondation, pour la prestation de services d'ordonnancement, de services de liaison et d'autres services de soutien, et elle a reçu 25 958 \$ (24 606 \$ en 2023) de New Data pour l'utilisation de locaux de bureau de la Fondation.
- c) L'Institut David Suzuki/The David Suzuki Institute (l'« Institut »), société sans but lucratif, est apparenté à la Fondation en raison d'un administrateur en commun. Aucune transaction n'a eu lieu depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021.

## 14. Risques financiers

- a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. La Fondation prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour honorer ses engagements. La Fondation considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de liquidité important.

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2024

---

## 14. Risques financiers (suite)

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux apports à recevoir. La Fondation évalue les apports à recevoir de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. La Fondation peut être exposée au risque de crédit relativement à sa trésorerie et à ses placements. Pour atténuer ce risque, la Fondation a déposé sa trésorerie et ses placements auprès d'institutions financières réputées. La Fondation considère qu'elle n'est pas exposée à un risque de crédit important.

### c) Risque financier et risque de marché

Les risques financiers et de marché sont les risques que des changements dans les conditions financières ou de marché réduisent la valeur de l'actif de la Fondation ou que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Les placements de la Fondation sont gérés par un gestionnaire de placements conformément à sa politique en matière de placement. La Fondation ne prend part à aucune relation de couverture dans le cadre de ses activités, et elle ne détient aucun instrument financier dérivé ni n'en utilise à des fins de transaction. La Fondation est exposée à un risque de taux d'intérêt découlant de ses instruments financiers à taux fixes. Les instruments à taux fixes exposent la Fondation à un risque de variation de la juste valeur et les placements de la Fondation dans des fonds communs de placement sont exposés à des risques découlant des changements de conditions de marché.

L'exposition au risque n'a pas varié de façon importante en regard de celle de l'exercice précédent.

## 15. Facilité de crédit

La Fondation dispose d'une facilité de crédit disponible de 450 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel en dollars canadiens majoré de 1,00 %. La facilité de crédit est garantie par une cession de placements et par une convention de garantie générale grevant les actifs détenus par la Fondation. La facilité de crédit comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 31 août 2024, il n'y avait aucun solde impayé (néant en 2023).

## 16. Rémunération annuelle

Une rémunération de 75 000 \$ ou plus versée aux membres du personnel et à des conseillers ayant fourni des services a totalisé 7 684 531 \$ (6 992 289 \$ en 2023) pour l'exercice clos le 31 août 2024.

La Fondation a versé une rémunération totale de 13 270 \$ (néant en 2023) au président du conseil d'administration.

# FONDATION DAVID SUZUKI

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 août 2024

---

## 17. Placements stratégiques

En 2018, le conseil d'administration a approuvé des placements stratégiques d'un montant maximal de 1 830 000 \$ pouvant être effectués sur une période de trois ans à même les dotations grevées d'affectations internes afin d'investir dans la technologie, de réaliser des acquisitions ou d'améliorer l'efficacité opérationnelle. En 2020, le conseil d'administration a approuvé des investissements stratégiques d'un montant maximal de 2 000 000 \$ dans des projets liés aux programmes Réintégration de la nature dans nos collectivités, Économies du bien-être et Pouvoir de l'engagement citoyen de la Fondation.

Au 31 août 2022, il restait des sommes non dépensées dans les deux catégories d'investissement stratégique : une somme de 192 286 \$ dans l'investissement stratégique 1.0 et une somme de 1 451 375 \$ dans l'investissement stratégique 2.0. Le total des sommes non dépensées restantes de 1 643 661 \$ a été réaffecté au fonds Sgiing.ala par le conseil d'administration, conformément à sa décision d'éliminer le fonds de dotation grevé d'affectation interne.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2024, les dépenses engagées se sont établies à 874 702 \$ (563 007 \$ en 2023), ce qui a fait en sorte qu'il ne reste aucune somme non dépensée liée à l'initiative d'investissement 1.0. Le solde non dépensé de l'investissement 2.0 se chiffrait à 208 093 \$ au 31 août 2024.